

PROGRAMME Janvier-Février-Mars 2017

Dans ce numéro :

Editorial	2
Ateliers d'éveil	3
Infos diverses	4, 5
Appel aux talents	6
Infos Vacances	7

**Un crocodile s'en allant à la guerre
Disait au revoir à ses petits enfants pan pan pan
Trainant sa queue, sa queue dans la poussière
Il s'en allait, combattre les éléphants
Allez crocos, allez crocos, allez crocodiles
Sur les bords du Nil, ils sont partis n'en parlons
plus !**

Permanences :



Violaine GOETZ
Educatrice de Jeunes Enfants
Responsable du Relais Assistantes Maternelles
Du Pays de la Zorn
43 Route de Strasbourg
67270 Hochfelden
Tel: 03 88 02 27 59
Courriel : ram.hochfelden @aasbr.com
www.aasbr.fr

**Lundi de 15h à 18h
Jeudi de 14h à 17h**

**Ateliers d'éveil lundis, mardis, jeudis et vendredis
selon secteurs**



EDITORIAL

La fin de l'année approche à grands pas, déjà !

Noël se prépare également, les enfants rêvent de jouets, les parents songent aux vacances et peut-être vous assistantes maternelles, pensez à vous reposer un peu !

Pourtant la fin de l'année est souvent synonyme de course, de préparatifs en tous genres et parfois de stress !

Sachez vous écouter, prendre le temps, de faire des activités simples avec les enfants, de savoir vous poser pour écouter de la musique ou raconter des histoires au coin du feu.

Je vous souhaite une très belle fin d'année 2016 et une excellente année 2017 autant sur le plan personnel que professionnel !

Infos Vacances

Info vacances

**Le relais sera fermé
la semaine du
26 décembre 2016
Reprise le 2 janvier 2017**

APPEL AUX TALENTS



Comme toujours, le Relais fait appel à vos talents ! Vous savez faire un gâteau très apprécié par les enfants, vous avez eu une idée d'activité originale et/ou ingénieuse, vous savez chanter, vous parlez une autre langue, vous maîtrisez l'alsacien, vous aimez animer des marionnettes, vous jouez d'un instrument de musique.... (liste non exhaustive !), venez partager votre talent au sein des ateliers d'éveil !!

Contact :

Violaine Goetz

03 88 02 27 59

Ou

Ram.hochfelden@asbr.com

Ateliers d'éveil

Les ateliers sont destinés aux enfants de 0 à 3 ans non scolarisés accompagnés d'un adulte de référence (assistant maternel, parent, grand-parent ou autre).

Les ateliers sont répartis en trois secteurs selon 3 zones :

Zone NORD : qui devra préférentiellement fréquenter l'atelier à ALTECKENDORF :

Ringeldorf-Grassendorf-Ettendorf-Issenhäusen-Geiswiler-Zoebersdorf-Lixhausen-Wickersheim-wilshäusen-Bossendorf-Alteckendorf

Zone CENTRE : pour les ateliers de HOCHFELDEN :

Wilwisheim-Melsheim-Scherlenheim-Hochfelden-Schwindratzheim-minversheim-Waltenheim-mutzenhouse-Schaffhouse sur zorn-Ingenheim

Zone SUD : pour les ateliers de GINGSHEIM :

Hohfrankenheim-Wingersheim-Duntzenheim-Gingsheim-Hohatzenheim-Mittelhausen

Les ateliers sont destinés PRIORITAIREMENT aux assistants maternels agréés mais aussi aux parents et grands-parents accompagnant un ou plusieurs enfants non scolarisés. Ces ateliers ont pour objectif de créer du lien, d'éveiller les enfants, de les amener doucement vers la socialisation et la découverte d'un environnement jusque là inconnu, de se professionnaliser pour les assistants maternels (ateliers animés par une éducatrice de jeunes enfants), de rencontrer d'autres adultes et de ne pas rester seul.

Inscriptions en prenant contact par téléphone ou par mail directement au relais :

Ram.hochfelden@asbr.com

03 88 02 27 59

Programme des ateliers sur le site de la communauté de communes :

www.payszorn.com

DISPONIBILITES



N'oubliez pas d'avertir le relais lorsque vous avez des places disponibles ! Il est important également de signaler tout changement mais aussi si vous êtes prêtes à accueillir des enfants à des horaires atypiques (tôt ou tard) ou si vous offrez des spécificités de garde particulières (accueil d'enfant en situation de handicap par exemple).

CONSEIL DEPARTEMENTAL



Si vous changez de nom, de numéros de téléphone, d'adresse, merci de prévenir le Relais dès que possible. **ET SURTOUT**, n'oubliez pas de prévenir la cellule des assistantes maternelles du Conseil Départemental car vos coordonnées seront erronées sur leur liste.

Le dossier de renouvellement d'agrément à envoyer au CG comporte de nouveaux documents obligatoires à joindre à votre demande :

- la copie d'une pièce d'identité.
- la copie d'un titre de séjour en cours de validité pour les personnes ressortissantes d'un pays non membre de l'union européenne.
- l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle permettant de couvrir les dégâts corporels

Suite

causés ou subis par le mineur.

- la copie de l'attestation de visite annuelle pour les appareils de chauffage.
- la copie du certificat de ramonage.
- pour les documents construits avant le 01/01/1949 : la copie du constat des risques d'exposition aux peintures au plomb.
- la copie de la note technique des piscines privées non closes dont le bassin est enterré ou semi-enterré.

Décorations de Noël

Ingrédients :

- une tasse et demi de mélange de cannelle, muscade et cou de girofle
- Une tasse de compote de pommes
- Un tiers de tasse de colle liquide blanche
- Des emportes pièces
- Un rouleau à pâtisserie
- Du papier sulfurisé

Tout mélanger, travailler la pâte avec les doigts (les enfants adorent ça aussi)

Abaisser la pâte au rouleau sur une épaisseur de 1 cm puis découper des formes avec les emporte pièces. Faire un petit trou au sommet de chaque décoration. Déposer les formes sur du papier sulfurisé et laisser sécher plusieurs jours, ensuite on peut dessiner dessus au feutre et glisser un ruban dans le trou pour accrocher les déco